

Plan de localisation des points d'échantillonnage

PLOMB – CUIVRE

(Article 21.0.1 du Règlement sur la qualité de l'eau potable)

Nom de l'installation de distribution :	Réseau de Sainte-Claire
Numéro de l'installation de distribution :	X0010161
Nombre de personnes desservies :	3641
Année civile couverte par ce plan d'échantillonnage :	2023
Date de réalisation de ce plan d'échantillonnage :	28 février 2024

Nom du responsable légal de l'installation de distribution : Municipalité Sainte-Claire

Personne à joindre pour obtenir plus de précisions sur le présent plan :

- Nom : Réjean Beaudet
- Numéro de téléphone : 418.806.3952
- Courriel : rbeaudet@hydroexperts.ca

Rappel de l'exigence (article 21.0.1) :

« Réserve faite des points d'échantillonnage dont la localisation est prescrite par une disposition du présent règlement, le responsable du système ou de l'installation de distribution doit s'assurer que les points d'échantillonnage à partir desquels les prélèvements sont faits permettent d'obtenir des données représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble du réseau. Il doit aussi tenir à la disposition du ministre, pendant une période minimale de cinq ans, une copie du plan de localisation des points d'échantillonnage en indiquant, le cas échéant, les numéros civiques des bâtiments concernés, accompagnée d'un document explicatif de la détermination des points d'échantillonnage incluant une description des caractéristiques de chacun d'eux. Le plan de localisation doit, en outre, identifier les secteurs dont les caractéristiques hydrauliques permettent d'y confiner toute contamination de l'eau du système ou de l'installation de distribution. »

1. Plans du réseau et localisation des points d'échantillonnage

Résultats campagne 2023

2023	Numéro	Cuivre ppm	Plomb ppm
196 rue principale	1	0,21	0,001
195 rue principale	2	0,15	0,001
202 rue principale	3	0,26	0,001
186 rue principale	4	0,065	0,001
57 boulevard gagnon	5	0,15	0,001





Détermination des bâtiments prioritaires :

- Identifier sur le plan décrit ci-dessus les quartiers prioritaires repérés pour l'échantillonnage tel que décrit à la [partie 1 du Guide pour les municipalités](#).
- Confirmer, à l'aide du tableau ci-dessous, vos critères permettant de prioriser les sites de prélèvement tel que décrit à la [partie 2 du Guide pour les municipalités](#).

	Oui	Non
Résidences dotées d'une tuyauterie interne en plomb		X
Résidences dotées d'une entrée de service en plomb		X
Résidences situées dans une rue où l'on a trouvé des entrées de service en plomb		X
Résidences construites ou raccordées au réseau dans les années où l'on a installé la majorité des entrées de service en plomb	X	
Résidences construites ou raccordées au réseau avant 1955	X	
Résidences construites ou raccordées au réseau entre 1956 et 1970	X	
Résidences construites ou raccordées au réseau entre 1971 et 1990	X	
Résidences construites avant 1990 et grands bâtiments	X	

- Identifier la liste des établissements accueillant des enfants de 6 ans et moins, comme les garderies ou les écoles primaires.

Nom de l'établissement	Description de l'établissement (Ex. CPE, garderie en milieu familial, école)	Adresse
Ecole Morissette	Ecole primaire	60 rue de la Fabrique
CPE l'Escale	CPE	94 rue de la fabrique
	Garderie	57 blvd gagnon

Méthodologie de l'échantillonnage

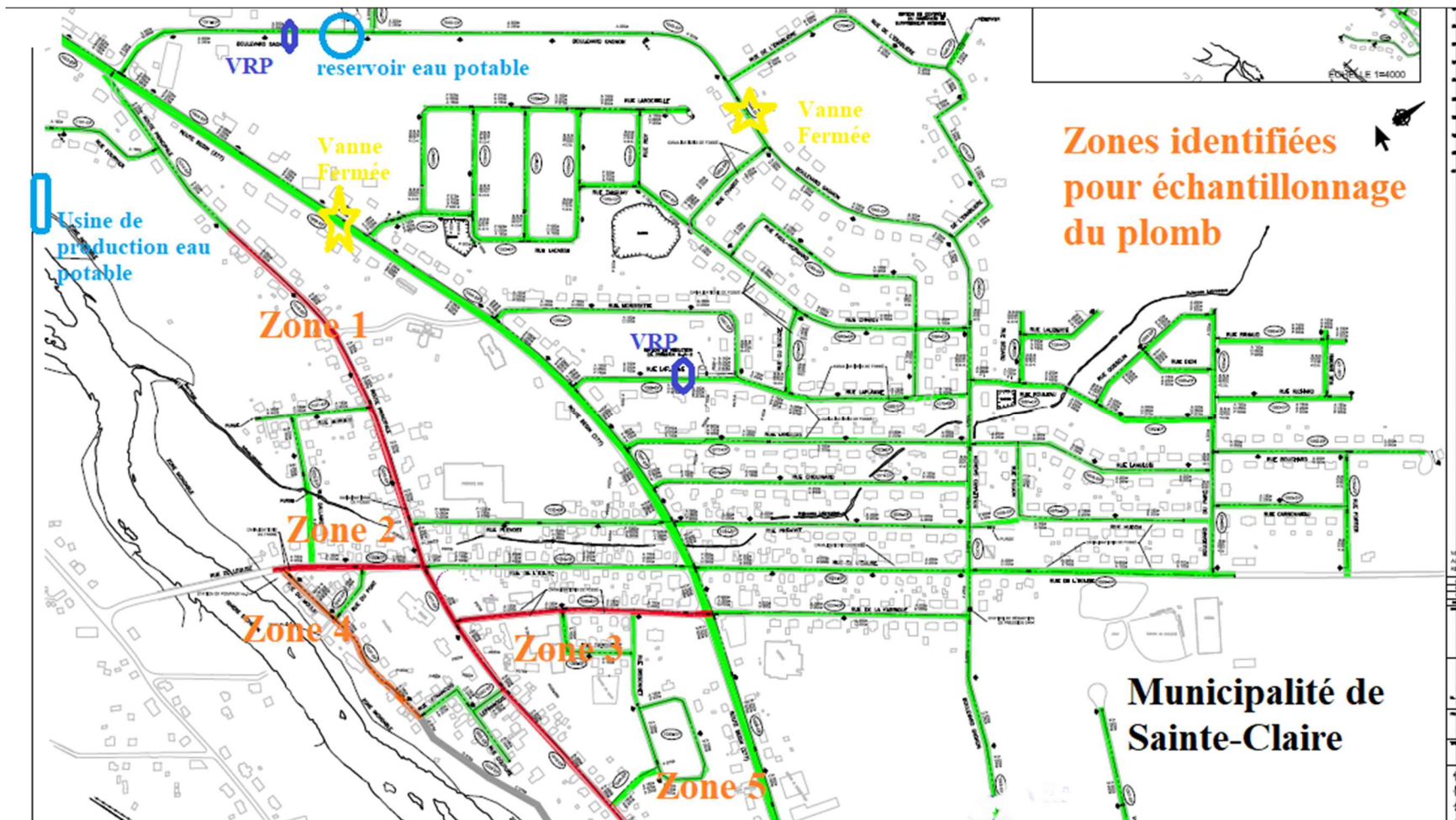
L'échantillonnage du plomb et du cuivre doit être réalisé tel que mentionné dans [la partie 2.2 du guide pour les municipalités](#). Les renseignements recueillis lors de la visite d'un bâtiment et les résultats d'analyse doivent être compilés dans ces tableaux :

- [Modèle de tableau pour inscrire les renseignements recueillis au sujet du bâtiment lors de l'échantillonnage chez le citoyen](#)
 - [Modèle de tableau pour compiler les résultats des mesures réalisées lors de l'échantillonnage chez le citoyen](#)
- Ces tableaux doivent être rendu disponibles sur demande du ministère :

	Initiales
L'échantillonnage a été réalisé tel que mentionné dans la partie 2.2 du guide pour les municipalités (ex. : stagnation 30 minutes).	PL
Les renseignements recueillis au sujet des bâtiments échantillonnés sont compilés dans le modèle de tableau prévu à cet effet.	PL
Les résultats d'analyse sont compilés dans le modèle de tableau prévu à cet effet.	PL

2. Plans du réseau et localisation des futurs points d'échantillonnage

Année	Numéro du point d'échantillonnage sur la carte	Adresse ou nom du lieu	Paramètres visés par les analyses à cet endroit	Raison du choix du lieu de prélèvement	Autres éléments d'information pertinents
2023	Zone 5	Secteur Rivière	Plomb et cuivre	Résidences construites ou raccordées au réseau avant 1955	Vieux réseau Conduites de galvanisées repérées en 2022
	1 échantillon		Plomb et cuivre	CPE	
	4 échantillons		Plomb et cuivre		
2024	Zone 2	Secteur de l'Église	Plomb et cuivre	Résidences construites ou raccordées au réseau avant 1879	Conduites en fonte
	1	60 rue de la fabrique	Plomb et cuivre	École primaire morisette	
	2	59 rue de l'église	Plomb et cuivre	1800	
	3	39 rue de l'église	Plomb et cuivre	1838	
	4	31 rue de l'église	Plomb et cuivre	1854	
	5	123 rue du moulin	Plomb et cuivre	1878	
2025	Zone 5	Secteur Rivière	Plomb et cuivre	Résidences construites ou raccordées au réseau avant 1955	Vieux réseau Fuites possibles.
			Plomb et cuivre	École	
			Plomb et cuivre		
2026	Zone 4	Secteur Montée ou Secteur no.2 si les conduites sont changées. Une attention sera portée à la nature des entrées d'eau	Plomb et cuivre	Résidences construites ou raccordées au réseau avant 1955	Vieux réseau Fuites possibles.
	1 échantillon		Plomb et cuivre	CPE	
	4 échantillons		Plomb et cuivre		



3. Liste des lieux visités depuis 2015

Municipalité de Ste-claire																		
TABLEAU DES ADRESSES VISITÉES POUR LE PLOMB (par année)																		
Année	Bissonnette	Boul. Bégin	Boul. Gagnon	Chabot	Chouinard	Commerciale	Couture	De La Fabrique	De L'Église	De L'Érablière	Du Moulin	Du Pont	Fournier	Lacasse	Lefrancois	Marin	Morissette	Principale
2015																		135
2016			80						17									135 51 108
2017					106			58*					7	98			107	
2018		207					144		160			15						58
2019				108					81	27		19				83		
2020	132						146		85									181 78
2021							136 142 154											142 146-d
2022								94	29 37		118	11						
2023			57*CPE															186 196 195 202

